



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

24 et 25 janvier 2022



Réunion informelle des ministres européens en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Livret d'information

europe2022.fr

esr.gouv.fr

4. [Le mot de bienvenue de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation](#)

5. [Programme](#)

7. [Ateliers avec les professeurs du Collège de France](#)

7 **Atelier 1.** L'Europe des universités : quel avenir ?

10 **Atelier 2.** Principes et valeurs de la recherche en Europe et dans le monde

13. [Débat des ministres : « Renforcer la coopération transnationale entre universités pour l'avenir de l'Europe. » Document d'orientation](#)

15. [Les institutions et les lieux](#)

15 Le Musée de l'Homme

16 Le Collège de France

17 FERRANDI Paris

18 Le programme PAUSE

19 Universcience

20. [Les biographies](#)

20 Patrick Boucheron

20 Sylvain Bourmeau

20 Caroline Broué

20 Anne Cheng

20 Bruno David

21 Anna Ekström

21 Mariya Gabriel

21 Petr Gazdík

21 François Héran

21 Bruno Maquart

22 Stéphane Mallat

22 Meryll Moneghetti

22 Vinciane Pirenne-Delforge

22 Thomas Römer

23 Hughes de Thé

23 Václav Velčovský

23 Frédérique Vidal

Le mot de bienvenue de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



© MESRI / XR Pictures

Les efforts engagés ces deux dernières années ont permis de doter l'Europe de programmes ambitieux dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, avec le lancement de nouvelles initiatives majeures comme les universités européennes, le conseil européen de l'innovation ou encore les Missions européennes. Cela est encore amplifié par la mise en place d'un nouveau cadre de coopération, puisque nous nous appuyons désormais sur une gouvernance renouvelée des espaces européens de la recherche et de l'éducation. La présidence française intervient donc à un moment clé, puisque s'ouvre désormais une phase de mise en œuvre qui nous engage à concrétiser les ambitions de la coopération européenne.

En matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, la présidence française poursuivra trois objectifs :

- Promouvoir des politiques européennes de la connaissance pour soutenir la relance économique et les transitions verte et numérique, en renforçant les synergies entre l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et les services à la société ;
- Affirmer la dimension internationale de ces politiques afin de contribuer au déploiement de la puissance européenne dans le monde et renforcer l'attractivité de l'Europe pour les enseignants, les chercheurs et les étudiants ;
- Enfin, approfondir le sentiment d'appartenance européenne, en soutenant les universités européennes dans leur action de transmission du mode de vie européen et en levant les obstacles à la coopération transnationale entre établissements d'Europe.

Dans ce contexte, près d'une centaine d'événements seront organisés en France, au niveau ministériel mais aussi par l'ensemble des établissements et organismes d'enseignement supérieur et de recherche français, pour mettre à l'honneur l'Europe de la recherche et des universités pendant cette présidence. Je remercie d'ores et déjà la Commission de son appui dans la préparation de ce programme.

Au nom de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, je suis fière de recevoir presque 40 délégations à Paris, à la Cité des sciences et de l'industrie et au Musée de l'Homme, deux hauts lieux emblématiques de cette Europe de la connaissance que nous voulons. Fière également de cette séquence d'ateliers que nous avons construite ensemble avec le Collège de France et ses éminents professeurs pour réfléchir, d'une part, à l'avenir des universités en Europe et, d'autre part, aux principes et valeurs de la recherche en Europe et dans le monde.

Nul doute que nos travaux contribueront à conforter la place des universités au cœur de la fabrique de la société européenne de demain, comme l'illustrera le Forum des universités pour le futur de l'Europe, qui se déroulera les 25 et 26 janvier 2022. Il sera le prélude à la grande conférence des universités européennes que le Président de la République a appelé de ses vœux le 9 décembre dernier et qui se tiendra en juin.

Programme

Lundi 24 janvier 2022

Musée de l'Homme (Paris)

19h-22h — Dîner d'accueil

Carte blanche donnée au programme PAUSE, Programme national d'accueil en urgence des scientifiques en exil

Modération par deux journalistes : **Caroline Broué** (France Culture) et **Sylvain Bourmeau** (AOC)

Mardi 25 janvier 2022

Cité des sciences et de l'industrie (Paris)

8h — Arrivée et accueil des délégations.

Doorstep.

Hall de la Cité des sciences et de l'industrie

9h 30 – 12h 30 — Première partie. Ateliers avec les professeurs du Collège de France.

Amphithéâtre Gaston Berger

8h 45 — Ouverture

Amphithéâtre Gaston Berger

Mot d'accueil de **Bruno Maquart**, président d'Universcience

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, France, au nom de la Présidence française

Mariya Gabriel, Commissaire pour l'Innovation, la Recherche, la Culture, l'Éducation et la Jeunesse

Václav Velčovsky, vice-ministre en charge des Affaires internationales et européennes, des Fonds structurels et d'investissement européens, ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, République tchèque

Anna Ekström, ministre de l'Éducation, Suède

Thomas Römer, administrateur du Collège de France

Modération par deux journalistes : **Caroline Broué** (France Culture) et **Sylvain Bourmeau** (AOC)

9h 30 – 10h 45 — Atelier 1. « L'Europe des universités : quel avenir ? »

Présidence et introduction : **Václav Velčovsky**, vice-ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, en charge des Affaires internationales et européennes, des Fonds structurels et d'investissement européens, République tchèque

Patrick Boucheron, chaire Histoire des pouvoirs en Europe occidentale, XIII^e-XVI^e siècle

François Héran, chaire Migrations et sociétés

Vinciane Pirenne-Delforge, chaire Religion, histoire et société dans le monde grec antique

Questions-réponses avec les chefs de délégation.

Modération : **Caroline Broué** (France Culture) et **Sylvain Bourmeau** (AOC)

Pause-café

11 h 15 – 12 h 30 — Atelier 2. « Principes et valeurs de la recherche en Europe et dans le monde »

Présidence et introduction : **Anna Ekström**, ministre de l'Éducation, Suède

Anne Cheng, chaire Histoire intellectuelle de la Chine

Hugues de Thé, chaire Oncologie cellulaire et moléculaire

Stéphane Mallat, chaire Sciences des données

Questions-réponses avec les chefs de délégation.

Modération : **Caroline Broué** (France Culture) et **Sylvain Bourmeau** (AOC)

12 h 30 – 14 h — Déjeuner des ministres

Espace S2 Ouest

Carte blanche donnée à FERRANDI Paris, école française de gastronomie et de management hôtelier.

14 h – 18 h — Deuxième partie.

Débat des ministres

14 h — Photo de famille

Espace S2 Est

14 h 30 — Table ronde des ministres en format « Conseil »

Salle Louis Armand (S3)

16 h 30 — Conclusions

Mariya Gabriel, commissaire européenne pour l'Innovation, la Recherche, la Culture, l'Éducation et la Jeunesse

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, France

17 h – 18 h — Conférence de presse des membres du Trio et de la commissaire

Espace S2 Est

Visites VIP des expositions « Jean » et « Banquet » de la Cité des sciences et de l'industrie pour les délégations (option).

(Pour information / en option)

18 h — Cérémonie d'ouverture du Forum des universités pour le futur de l'Europe (FUF)

Amphithéâtre Gaston Berger

et [EN LIGNE] sur forum-des-universites-europe2022.fr

Modération par deux journalistes : **Axelle Girard** et **Merryl Moneghetti** (France Culture)

19 h 30 — Fin de la cérémonie

Régime linguistique :

FR/EN

(dîner, conférence de presse)

FR/EN/GE/IT/ES

(ouverture, ateliers, débat des ministres)

FR/EN/GE

(FUF)

Ateliers avec les professeurs du Collège de France

Atelier 1. L'Europe des universités : quel avenir ?

Présidence et introduction : **Václav Velčovsky**, vice-ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, en charge des Affaires internationales et européennes, des Fonds structurels et d'investissement européens, République tchèque

Exposés et questions-réponses avec les chefs de délégation.

Modération : **Caroline Broué** (France Culture) et **Sylvain Bourmeau** (AOC)

Dans les années à venir, la croissance des effectifs de l'enseignement supérieur, observée au niveau mondial au cours des dernières décennies va continuer de s'intensifier. Les tendances démographiques et les évolutions du contexte géopolitique questionnent la position de l'Europe en tant que pôle mondial de création de connaissances. Un grand nombre de facteurs, de menaces et d'opportunités influenceront le développement futur des établissements d'enseignement supérieur en Europe. Parmi ces enjeux, la crise mondiale du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, ainsi que l'accélération du changement technologique et numérique, ont déjà un impact sur les stratégies et le positionnement des universités. Dans le même temps, la demande croissante d'une éducation de qualité dans les pays émergents contribue à augmenter la vitesse et le nombre d'échanges au niveau mondial, tandis que de nouvelles menaces apparaissent contre les valeurs et les principes fondamentaux que les démocraties européennes visent à défendre. À l'échelle régionale et mondiale, l'augmentation des inégalités et les défis du vieillissement des sociétés vont transformer le marché du travail et renforcer le besoin d'inclusion, impliquant de nouvelles attentes en matière de formation tout au long de la vie.

En regard de ces enjeux, il est crucial d'accompagner la transformation du secteur de l'enseignement supérieur européen pour contribuer aux grandes priorités de l'Union européenne, dont le Pacte vert pour l'Europe, la décennie numérique, la stratégie « global gateway », la stratégie industrielle, la stratégie en matière de compétences, ou encore le plan d'action en faveur de l'intégration et de l'inclusion. Les universités d'Europe sont appelées à jouer un rôle majeur pour la puissance, la relance et l'appartenance européennes. Pour ce faire, le développement et le renforcement de leurs coopérations, partenariats et alliances à l'échelon européen et mondial sera déterminant.

La Commission présente en janvier 2022 une ambitieuse stratégie européenne pour les universités, qui donne un élan nouveau à la réalisation des espaces européens de l'éducation et de la recherche dans les prochaines années.

Comment répondre à ces enjeux, et comment l'Union européenne, forte de son expérience, peut-elle se singulariser pour montrer la voie ?

Le plan d'action est rendu accessible sur l'intranet et le site internet de la structure.

Professeur Patrick Boucheron

Chaire Histoire des pouvoirs en Europe occidentale, XIII^e – XVI^e siècle

Titre

Erasme et Erasmus

Résumé

Si l'on peut dire que l'Europe est née au Moyen Âge, c'est en tant qu'Europe des savoirs et des universités. De ce point de vue, l'humanisme d'Erasme est bien un legs scolastique. Mais pourquoi nos rituels académiques et les imaginaires politiques qu'ils expriment se réfèrent-ils encore à ce Moyen Âge rêvé du *studium* alors que l'essentiel de notre système d'enseignement et de recherche est un legs du XIX^e siècle ? On proposera ici une réponse : si l'on veut se référer au temps médiéval des universités, alors il faut prendre conscience que ce qui a fait l'Europe était avant tout la mobilité des étudiants, davantage que celle des maîtres, des chanceliers et autres garants du pouvoir universitaire. En ce sens, l'Europe de la recherche doit plus à Erasmus qu'à Erasme. Elle n'a pas d'avenir possible sans considération pour la vie étudiante.



© Collège de France



© Collège de France

Professeur François Héran

Chaire Migrations et sociétés

Titre

Étudier les discriminations à la lumière des valeurs de l'Europe

Résumé

Les recherches sur les migrations sont internationales par définition. Elles exploitent les données d'Eurostat, de l'OCDE et de l'ONU. Elles ont bénéficié aussi des programmes européens : 6^e et 7^e PCRD, Horizon 2020, projets ERC, infrastructures de recherche. La Directive de l'an 2000 (2000/43/CE) sur « l'égalité de traitement sans distinction de race ou d'origine ethnique » a introduit une nouveauté majeure : la notion de « discrimination indirecte ». De son côté, la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme a dégagé la notion de discrimination « passive » (notamment lorsqu'une autorité, alertée sur les effets discriminatoires de certaines pratiques, s'abstient d'intervenir). Sous cette double impulsion, les statisticiens et chercheurs européens ont multiplié les enquêtes et les expériences qui mesurent l'ampleur des discriminations ethniques ou raciales dans l'accès à l'embauche, à la promotion, au logement, au crédit, etc., et ceci à diplôme égal. Pourtant, ces résultats sont largement sous-estimés, voire déniés, dans le débat public français, au point que la dénonciation du racisme est elle-même suspectée de racisme. L'exposé reviendra sur cette tension et insistera sur la nécessité de contribuer activement aux recherches européennes sur les mécanismes des discriminations. Les universités d'Europe sont invitées à jouer un rôle actif dans ce travail.

Professeure Vinciane Pirenne-Delforge

Chaire Religion, histoire et société dans le monde grec antique

Titre

Les humanités et la recherche au sein des universités

Résumé

Les sciences humaines et sociales s'attachent toutes à penser l'humain dans ses actions, ses créations et ses pensées, en contexte et sur la longue durée. Dans ce vaste domaine, les «Humanités» imposent un chemin de formation long et la recherche qui s'y déploie le fait dans une durée dictée par la constitution de corpus complexes, quels que soient les questionnements qu'on leur applique. La courte vue de la recherche par projets et les critères d'une prétendue excellence centrée sur la «rupture» (*groundbreaking, disruptive*) s'appliquent mal aux recherches d'érudition pourtant essentielles à la compréhension du passé. Ce sont dès lors les universités qui sont les lieux adéquats de ce type de recherche, plutôt que les machineries à gros budgets souvent surdimensionnés dans un temps limité. L'application sans nuance, aux Humanités, de modèles importés d'autres domaines scientifiques se fait au détriment d'une recherche au long cours pourtant essentielle. C'est donc par le biais de postes d'enseignants-chercheurs à durée indéterminée au sein des universités que cette recherche se poursuit dans les meilleures conditions. L'écosystème du monde de la recherche est comparable à celui du monde physique : sa richesse est liée à sa variété, qui implique des traitements distincts pour en assurer la survie.



© Collège de France

Atelier 2. Principes et valeurs de la recherche en Europe et dans le monde

Présidence et introduction : **Anna Ekström**, ministre de l'Éducation, Suède

Exposés et questions-réponses avec les chefs de délégation.

Modération : **Caroline Broué** (France Culture) et **Sylvain Bourmeau** (AOC)

Le besoin de renforcer l'autonomie stratégique de l'Union européenne a été accentué par la crise sanitaire. Pour faire face aux défis de demain, l'Union doit endosser et assumer un rôle de leader de la recherche et de l'innovation, en particulier de rupture, dans des domaines stratégiques comme l'intelligence artificielle ou l'épidémiologie. L'échelle européenne permet d'apporter des réponses aux nouveaux défis du XXI^e siècle comme les pandémies, le réchauffement climatique ou encore les transitions verte et numérique.

L'Union européenne et ses États membres cherchent à développer des partenariats internationaux plus ciblés et équilibrés. Horizon Europe, le nouveau programme-cadre de recherche et innovation pour 2021-2027, sera un des outils mobilisables pour atteindre cet objectif. La démarche des Missions européennes ou encore le Pacte pour la recherche et l'innovation en Europe adopté le 26 novembre 2021 par les États membres vont également dans ce sens. Le Pacte établit un socle commun de principes et de valeurs que les États membres s'engagent à suivre dans leurs systèmes de recherche et d'innovation et dans leurs interactions avec les pays tiers afin d'atteindre des conditions de concurrence équitables et des conditions-cadre communes. Parmi ces valeurs et principes figurent notamment l'éthique et l'intégrité de la recherche et innovation, la liberté de la recherche scientifique, l'égalité entre les femmes et les hommes et l'égalité des chances, la recherche de l'excellence, ou encore la libre circulation (chercheurs, connaissances, etc.).

Dans cette perspective, est réaffirmée l'importance pour l'Europe des questions de réciprocité et de partage de valeurs communes afin de développer les coopérations scientifiques sans néanmoins être naïfs, et d'établir des accords de coopération scientifiques et technologiques équilibrés. À ce titre, les partenariats internationaux et le rayonnement de l'Union dans les champs de la recherche et de l'innovation représentent un outil d'influence et de soft-power.

Comment peut-on mieux articuler l'ensemble de ces enjeux sans faire obstacle à la créativité des chercheurs? Comment pouvons-nous rendre la responsabilité sociale des acteurs de la recherche scientifique d'aujourd'hui et de demain visible et compréhensible dans l'Union européenne et au-delà?

Professeure Anne Cheng

Chaire Histoire intellectuelle de la Chine

Titre

Le soi-disant soft-power chinois représente-t-il une menace pour les universités et la recherche en Europe ?

Résumé

Depuis le début de la montée en puissance de la Chine des années 2000, on a pu observer divers changements dans sa posture au regard de la globalisation, évoluant du « profil bas » préconisé par Deng Xiaoping, en passant par les tentatives de diffuser du soft-power, jusqu'à l'actuelle assurance frisant l'arrogance affichée par Xi Jinping. Dans pareil contexte, qu'en est-il des stratégies chinoises d'influence portant sur le monde universitaire européen (enseignement et recherche) et faut-il s'en inquiéter ?



© Collège de France



© Collège de France

Professeur Hugues de Thé

Chaire Oncologie cellulaire et moléculaire

Titre

Une vue personnelle des enjeux en biologie/santé

Résumé

Ce siècle sera celui de la biologie. Pas seulement à cause des enjeux sociétaux (santé, biodiversité...), mais aussi du fait de l'émergence d'outils extraordinaires dans ces dernières décennies comme le génie génétique, l'exploration génomique ou la capacité d'éditer les génomes (CRISPR). L'épanouissement de la biologie doit beaucoup aux financements européens à travers les réseaux internationaux, les outils ou la formation (EMBL), sans oublier le soutien de l'excellence (ERC). Cette explosion de la biologie se fait aussi à travers l'interdisciplinarité, particulièrement avec la chimie (sondes et médicaments), la physique (biologie cellulaire) et les mathématiques (génomique, évolution, big data).

Les enjeux qui me semblent aujourd'hui critiques renvoient largement à la philosophie du Collège de France. Promouvoir l'interdisciplinarité en gommant les frontières dressées entre les disciplines et en favorisant le partage des grands outils sur des campus communs. La question de la transmission/diffusion de l'information (open science) est aussi capitale. Dans la droite ligne des humanistes qui cherchaient à partager la culture antique ressuscitée, l'Europe doit aussi se battre pour faire valoir la valeur de la diffusion large et ouverte des données biologiques.

Ouverture, liberté, créativité, pragmatisme, temps long, voici les vertus qui ont toujours soutenu les progrès dans mon domaine.

Professeur Stéphane Mallat

Chaire Sciences des données

Titre

Faut-il un centre de recherche européen en intelligence artificielle ?

Résumé

L'impact sociétal, économique et scientifique de l'Intelligence Artificielle a attiré des financements publics et privés monumentaux pour la recherche, aux États Unis et en Chine. L'Europe a suivi avec un financement important de réseaux et de projets, en support aux initiatives nationales. Est-ce suffisant pour faire face aux bouleversements scientifiques, technologiques et éthiques qui se préparent ? Je propose de repenser cette question, en se souvenant des succès européens en physique et en biologie.



© Collège de France

Débat des ministres : « Renforcer la coopération transnationale entre universités pour l'avenir de l'Europe. » Document d'orientation

Interfaces entre le secteur académique, le monde économique, les autorités publiques et la société civile, à la croisée de la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur, les universités d'Europe sont des acteurs fondamentaux dans la mobilisation des forces de l'Union pour faire face aux défis d'aujourd'hui et préparer l'Europe de demain.

Elles contribuent à une Europe plus souveraine, plus humaine ainsi qu'à créer un nouveau modèle européen de croissance. Lieux de formation, elles œuvrent à répondre à la transformation du marché du travail en s'ouvrant à tous les types d'apprenants et en favorisant leur employabilité. Lieux de recherche et d'innovation, elles sont productrices de connaissances et de compétences nouvelles permettant d'accélérer les transitions climatique et numérique, d'améliorer la compétitivité de l'Union et de renforcer sa résilience face aux potentielles crises à venir.

Garantes d'une éducation de qualité, elles participent activement à la promotion de carrières académiques attractives et durables, vecteurs d'une recherche d'excellence. À cet égard, elles témoignent de l'attractivité de l'Europe, et contribuent à son leadership sur la scène internationale.

Enfin, en permettant aux étudiants de bénéficier d'une expérience internationale durant leurs études et en les préparant à une citoyenneté active, elles jouent un rôle actif dans le renforcement du sentiment d'appartenance et l'affirmation des valeurs démocratiques.

Les universités sont au cœur du carré de la connaissance (éducation, recherche, innovation et service à la société). En synergie avec l'espace européen de l'enseignement supérieur, elles contribuent tant à la réalisation de l'espace européen de l'éducation, qu'à l'approfondissement de l'espace européen de la recherche et de l'innovation (EER), comme en témoigne l'agenda politique de l'EER 2022-2024 annexé aux conclusions du Conseil sur la gouvernance future de l'Espace européen de la recherche adoptées en novembre 2021.

Toutefois, les universités font face à des défis qui leur sont propres dont certains ont été exacerbés par la pandémie à laquelle nous sommes confrontés depuis 2020. Pour y répondre, le Conseil européen a appelé dès décembre 2017 à *« renforcer, dans l'ensemble de l'UE, les partenariats stratégiques entre les établissements d'enseignement supérieur et d'encourager l'émergence, d'ici 2024, d'une vingtaine d'universités européennes »*, à savoir des réseaux d'universités au niveau de l'UE reposant sur une approche « par le bas », qui permettront aux étudiants d'obtenir un diplôme en combinant des études dans plusieurs pays de l'UE et qui contribueront à la compétitivité internationale des universités européennes ».

Le succès des deux appels à projet lancés en 2018 et 2019 par la Commission européenne démontre la volonté des établissements d'enseignement supérieur en Europe d'aller au-delà des modèles de coopération existants : 41 universités européennes réunissent plus de 280 établissements dans toute l'Europe représentant 20% des étudiants européens et agissant avec plus d'un millier de partenaires associés.

La création de ces alliances a permis de développer des approches ambitieuses en matière de pédagogie, de mobilité, de programmes conjoints ainsi que de coopération en recherche et innovation, contribuant de manière significative à l'attractivité et à la compétitivité de l'Union européenne. Elles incarnent de manière concrète les synergies entre l'espace européen de l'enseignement supérieur et l'espace européen de la recherche. En atteignant un degré de coopération inédit, à tous les niveaux d'organisation et dans tous leurs domaines d'activité, ces alliances sont destinées à être un vecteur majeur de l'excellence de la recherche et la qualité de l'enseignement supérieur européennes, ainsi que du renforcement des liens avec de nombreux autres acteurs : organismes de recherche, entreprise, société civile ou encore les régions.

Les transformations en cours concernent le renforcement du potentiel scientifique des universités, la dynamisation des écosystèmes d'innovation, le développement d'une approche multidisciplinaire des défis tels que le changement climatique ou la santé, l'assouplissement des parcours de formation tout au long de la vie, la promotion des valeurs fondamentales ou encore la projection à l'international.

Cette dynamique est fertile et inspirante pour tout le secteur européen de l'enseignement supérieur. Les 41 alliances soutenues dans le cadre des programmes Erasmus+ et Horizon 2020 sont cependant confrontées à de nombreux obstacles qu'il convient de lever afin de pérenniser leurs avancées et de déployer leur plein potentiel, pour, par exemple, délivrer des diplômes européens, recruter en commun chercheurs et professeurs, ou encore créer des laboratoires au rayonnement international.

La Commission européenne présente une stratégie européenne pour les universités et une proposition de recommandation du Conseil qui visent à instaurer un environnement propice à la transformation du secteur de l'enseignement supérieur pour le futur de l'Europe. En s'appuyant sur les universités européennes comme modèle de bonnes pratiques, la stratégie visera à améliorer la qualité, la compétitivité internationale et l'attractivité du secteur européen de l'enseignement supérieur.

Les institutions et les lieux

Le Musée de l'Homme

museedelhomme.fr



Présenter l'évolution de l'être humain et des sociétés en croisant les approches biologiques, sociales et culturelles : la vocation du Musée de l'Homme reste fidèle à la vision de son fondateur, Paul Rivet (1876-1958), qui pensait que « L'Humanité est un tout indivisible, non seulement dans l'espace mais aussi dans le temps ».

L'exposition permanente, à travers une diversité d'approches, tente de répondre à trois grandes interrogations : « qui sommes-nous? », « d'où venons-nous? », « où allons-nous? ». Elle a l'ambition de faire comprendre l'humain et la place qu'il occupe dans le vivant, de raconter ses origines et de questionner nos marges d'adaptation dans le monde de demain.

Le parcours s'appuie sur des collections inestimables : des fossiles d'hommes de Cro-Magnon, la statuette paléolithique dite « Vénus de Lespugue », des cires anatomiques... Les collections du Musée de l'Homme comptent parmi les plus importantes au monde dans les domaines de la préhistoire et de l'anthropologie.

Situé place du Trocadéro juste en face de la Tour Eiffel, le Musée de l'Homme est l'un des trois sites parisiens du Muséum national d'Histoire naturelle. À l'interface entre recherche, culture et société, le Muséum se consacre à la connaissance de la nature et aux relations que les humains entretiennent avec celle-ci. À la fois centre de recherche, d'enseignement et d'expertise, il comprend aussi de riches collections présentées dans ses musées, ses jardins botaniques et zoologiques et ses bibliothèques. Fort de près de quatre siècles d'aventure scientifique et tourné vers l'avenir, il rassemble des disciplines et des métiers qui le positionnent comme une référence en matière d'enjeux tant écologiques que sociaux.

L'étendue de ses activités, croisant sciences naturelles, humaines et sociales, lui permet de rassembler des connaissances et des savoir-faire incomparables et d'apporter un éclairage scientifique aux citoyens sur les grands défis du XXI^e siècle.

Le Collège de France

COLLÈGE
DE FRANCE
— 1530 —

college-de-france.fr

Le Collège de France est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche unique au monde. Depuis sa création à Paris en 1530, il répond à une double vocation : être à la fois le lieu de la recherche la plus audacieuse et celui de son enseignement. On y enseigne à tous les publics intéressés, gratuitement et sans aucune condition d'inscription ni de diplôme, « le savoir en train de se constituer dans tous les domaines des lettres, des sciences ou des arts », et on y mène une recherche de pointe en partenariat avec de grandes institutions scientifiques françaises et internationales.

Le Collège de France est organisé en chaires, soit entre quarante et cinquante chaires permanentes chacune occupée par un professeur, ainsi qu'une dizaine de chaires annuelles ou pluriannuelles. Le Collège de France abrite également de nombreux laboratoires de sciences expérimentales et de sciences humaines, et constitue une communauté d'environ 1000 chercheurs, ingénieurs, techniciens, cadres administratifs et bibliothécaires.

Depuis l'origine, une disposition essentielle a maintenu la vigueur créatrice de cette communauté savante : les chaires ne sont pas permanentes. Le renouvellement des chaires s'effectue selon les derniers développements de la science et de la société. Les nouveaux professeurs sont élus par l'Assemblée du Collège de France. Aucun grade universitaire n'est requis de celui qui se présente aux suffrages ; seules comptent l'importance et l'originalité de ses travaux.

Ampère, Champollion, Claude Bernard, Renan, Paul Langevin, Michel Foucault, Roland Barthes, Claude Lévi-Strauss, Françoise Héritier, Jacqueline de Romilly, et beaucoup d'autres : avec 10 prix Nobel et 5 médailles Fields, le Collège de France se situe depuis des siècles au cœur de la recherche scientifique. Il comprend aujourd'hui six instituts de recherche, qui abritent des laboratoires de pointe ainsi que des bibliothèques spécialisées aux collections rares. Pépinière de carrières scientifiques, il héberge une trentaine d'équipes de jeunes chercheurs, et près de 250 doctorants et post-doctorants français et étrangers.

Le Collège de France est membre associé de l'Université PSL.

FERRANDI Paris

FERRANDI
PARIS

100 ANS
d'Excellence

ferrandi-paris.fr

FERRANDI Paris forme l'élite des professionnels de la gastronomie et du management hôtelier, acteurs du renouveau, en France et à l'international. Créée il y a 100 ans par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France, son nom est associé à plusieurs générations de chefs et d'entrepreneurs qui se sont distingués par leur signature culinaire et leur talents d'innovateurs. Reconnue pour déployer l'excellence partout, et tout le temps, l'école développe une pédagogie axée sur la maîtrise des fondamentaux, la capacité à innover, l'acquisition de compétences managériales et entrepreneuriales, ainsi que la pratique en situation réelle. Espace de découverte, d'inspiration et d'échanges où se mêlent cuisine, management, art, science, technologie et innovation, FERRANDI Paris fédère les plus grands noms du secteur autour des problématiques de renouveau de l'industrie hôtelière et de la créativité culinaire. Porteuse du savoir-recevoir à la française, membre du Conseil interministériel du Tourisme, du Comité Stratégique d'Atout France et de la Conférence d'excellence du Tourisme, l'école attire chaque année des étudiants du monde entier.

Défendre les valeurs européennes de solidarité et de liberté à travers la protection des chercheurs en exil

332 attaques contre les communautés de l'enseignement supérieur et de la recherche ont été recensées à travers le monde en 2021 par le réseau *Scholars At Risk*. Ces attaques s'inscrivent dans un climat plus général, selon le Global Public Policy Institute, qui révèle dans son Academic Freedom Index que 80% de la population mondiale vivrait dans des pays ne respectant pas les libertés académiques.

Les menaces pesant sur les communautés scientifiques sont polymorphes. Elles peuvent résulter de crises géopolitiques ou de conflits armés empêchant toute production de savoirs ou s'inscrire dans une politique répressive sous la forme de censure, de limogeage, d'emprisonnement, voire d'exécution ordonnés par des acteurs étatiques ou non étatiques. Quelle qu'en soit la forme, les atteintes à la liberté de penser, de rechercher, de transmettre se multiplient à la faveur de la montée en puissance des extrémismes et de l'obscurantisme. Protéger les scientifiques, les intellectuels, les artistes, celles et ceux qui, parce qu'ils nourrissent la libre-pensée et l'esprit critique, sont menacés, est un enjeu fondamental pour des sociétés justes, ouvertes, démocratiques, mais aussi pour la recherche et l'innovation : lorsque les chercheurs sont réprimés, le progrès de la science est en danger.

Le Programme national d'accueil en urgence des scientifiques et des artistes en exil (PAUSE), porté par le Collège de France, est la réponse française à ce défi mondial que représente l'accueil des chercheurs forcés à l'exil. Depuis sa création en 2017, le Programme a soutenu 335 scientifiques et artistes menacés, leur offrant un refuge pour se reconstruire, avec leur famille, après un parcours souvent traumatique et une carrière heurtée ou empêchée.

Le développement dans le monde, notamment en Europe, d'initiatives pour défendre les libertés académiques démontrent la solidarité et l'engagement des communautés scientifiques à l'égard de leurs collègues en danger. Toutefois, peu bénéficient d'un soutien étatique, limitant de fait la capacité d'accueil des universités alors que les besoins augmentent.

Ce défi appelle également une réponse au niveau européen. Associés depuis 2019 au sein du consortium Inspireurope, financé par la Commission européenne, les principaux acteurs européens de l'accueil et de la protection des chercheurs en danger s'emploient à coordonner leurs actions et œuvrent à l'intégration des enjeux de l'exil scientifique dans les politiques nationales et européennes.

Pour sensibiliser à ces enjeux, trois axes de réflexion sont proposés à la discussion à travers les témoignages et expertises de trois scientifiques soutenus par le programme PAUSE.

1 — Qu'est-ce que l'exil scientifique ?

Par **Farkhad Alimukhamedov**, politiste, originaire d'Ouzbékistan, accueilli par Sciences Po Toulouse de 2018 à 2021.

2 — Le féminisme en Afghanistan : quel futur pour les intellectuelles sous les Talibans ?

Par **Samila Waheed Ahmadzai**, doctorante en littérature afghane, accueillie par l'École des hautes études en sciences sociales, depuis décembre 2021.

3 — L'accueil des scientifiques en exil : une opportunité pour la recherche et l'innovation dans les pays hôtes

Par **Achmet Said Mohamed**, chercheur comorien en chimie organique accueilli par l'Université de Poitiers de 2020 à 2021.

Réunissant la Cité des sciences et de l'industrie et le Palais de la découverte et, depuis juin 2021, les Étincelles du Palais de la découverte, la structure éphémère qui poursuit ses activités pendant sa rénovation jusqu'en 2025, Universcience est le premier établissement public français de diffusion de la culture scientifique.

Placé sous la double tutelle des ministères de la Culture d'une part, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation d'autre part, il constitue l'un des plus importants centres de sciences en Europe.

Il propose à ses publics d'aborder les sciences par la découverte et l'expérimentation.

Les valeurs d'innovation, de durabilité écologique et d'esprit critique animent ses actions. Conçue avec les communautés scientifique, éducative, artistique et industrielle, son offre se déploie sur ses sites à Paris, dans le 19^e arrondissement pour la Cité des sciences et de l'industrie, en région et à l'international et se décline en expositions, événements et festivals, conférences, espaces pour enfants, lieux de ressources, conseils et expérimentation, éditions et média en ligne ([le blob.fr](http://leblob.fr)).

Universcience partage son savoir-faire à travers des partenariats, des coproductions et l'itinérance de ses expositions en régions et dans le monde et propose aux porteurs de projet culturel un accompagnement personnalisé en muséologie notamment pour enfants. Il agit au sein des réseaux au service de la diplomatie culturelle et scientifique.

À l'issue de la réunion informelle, les délégations auront le privilège de visiter les expositions «Jean» et «Banquet».

Exposition Banquet

Pour sa première exposition temporaire de la saison 2021-2022, Universcience invite le public à un grand banquet, après un voyage de la cuisine à la table, où sciences et gastronomie ne font qu'un. Pour le plus grand plaisir de vos papilles comme celui de vos neurones, la Cité des sciences et de l'industrie a conçu un parcours immersif inédit avec la complicité du chef Thierry Marx et l'aide de scientifiques de renom. Moment universel de célébration et de partage, le banquet est aussi une expérience sensorielle intime qui mobilise autant le goût que la vue, l'odorat, l'ouïe ou le toucher. Banquet, qui fête le onzième anniversaire de l'inscription du repas gastronomique français au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, propose de savourer un moment inoubliable, aux ressorts multiples, sociologiques et anthropologiques mais aussi chimiques et physiques : une occasion appétissante de rappeler la joie d'être et de bien manger ensemble.

En partenariat scientifique avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).

Exposition Jean

L'exposition Jean raconte l'aventure exceptionnelle d'un vêtement universel, où se croisent culture, mode, industrie et consommation. Le jean illustre aussi comment fonctionne le monde globalisé d'aujourd'hui, jusque dans ses excès : l'exposition conçue par la Cité des sciences et de l'industrie en partenariat avec l'Agence de la transition écologique (ADEME) retourne le jean pour faire découvrir son envers. Elle invite les publics et les acheteurs que nous sommes – il se vend 73 jeans par seconde dans le monde – à emprunter la route du «jean propre». Une manière de tisser ensemble les fils du plaisir et de la responsabilité.

Les biographies

Patrick Boucheron

Agrégé d'histoire, Patrick Boucheron soutient en 1994, sous la direction de Pierre Toubert à l'université de Paris-I sa thèse de doctorat d'histoire médiévale, publiée quatre ans plus tard sous le titre *Le pouvoir de bâtir. Urbanisme et politique édilitaire à Milan (XIV^e – XV^e siècles)*. Maître de conférences en histoire médiévale à l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud de 1994 à 1999, puis à l'université de Paris-I Panthéon-Sorbonne à partir de 1999, il est membre junior de l'Institut universitaire de France de 2004 à 2009. En 2012, il est élu professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Paris-I. Il est, de 2015 à 2020, président du conseil scientifique de l'École française de Rome et est depuis 2018 membre du conseil scientifique de l'IEA de Paris. En 2015, il est élu professeur au Collège de France, titulaire de la chaire Histoire des pouvoirs en Europe occidentale, XIII^e-XVI^e siècle, prononçant sa leçon inaugurale le 17 décembre 2015 (*Ce que peut l'histoire, Collège de France*, Fayard, 2016). Il a engagé une réflexion sur l'écriture et l'épistémologie de l'histoire, tentant de réarticuler littérature et sciences sociales et de prendre la mesure du tournant global de la discipline.

Sylvain Bourmeau

Sylvain Bourmeau est journaliste, directeur et fondateur du quotidien d'idées AOC et producteur de *La Suite dans les Idées* sur France Culture. Il a été directeur adjoint de la rédaction de Libération et des Inrockuptibles, et a pris part comme journaliste au lancement de Mediapart. Auteur d'un recueil de poésie, *Bâtonnage* (Stock), il est également professeur associé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne après l'avoir été à l'École des hautes études en sciences sociales.

Caroline Broué

Caroline Broué est journaliste de radio et autrice. Conseillère des programmes à la direction de France Culture en 2020-2021, elle est productrice sur la chaîne, où elle a créé de nombreuses émissions dont *La Grande table*,

magazine de culture et d'idées quotidien, et désormais deux émissions hebdomadaires, la tranche matinale du samedi *Les Matins du samedi* et l'émission dominicale sur les enjeux de l'alimentation *Les Bonnes choses*. Par ailleurs, ayant rejoint l'équipe du magazine 28 minutes sur Arte en 2017, elle a participé à la création et co-animé *28 minutes samedi* en 2018-2019. Elle est l'autrice de trois livres, *De ce pas*, Sabine Wespieser éditeur, *Comédies*, avec Marin Karmitz, éditions Fayard, *L'Identique et le différent, entretiens avec Françoise Héritier*, éditions de l'aube, 2008 (rééd. 2012 et 2018).

Anne Cheng

Aujourd'hui titulaire de la chaire d'Histoire intellectuelle de la Chine au Collège de France, Anne Cheng a étudié à l'École normale supérieure, puis à Oxford et Cambridge, les humanités classiques et européennes, avant de se consacrer aux études chinoises qu'elle a poursuivies à l'Université Fudan de Shanghai. Pendant plus de quarante ans, elle a mené ses travaux d'enseignement et de recherche au CNRS, puis à l'Inalco jusqu'à son élection au Collège de France en 2008. Elle s'intéresse à l'histoire des idées, en particulier du confucianisme, en Chine et dans les cultures voisines.

Parmi ses nombreuses publications figurent une traduction des *Entretiens de Confucius* et une *Histoire de la pensée chinoise*, toutes deux parues aux Éditions du Seuil et traduites dans une multiplicité de langues. *La Chine pense-t-elle?*, titre de sa leçon inaugurale au Collège de France en 2008, est une question qu'elle ne cesse de se poser au fil de ses autres publications jusqu'à la plus récente, *Penser en Chine*, un collectif paru aux éditions Gallimard en 2021. Depuis 2010, elle co-dirige la collection bilingue «Bibliothèque chinoise» aux Belles Lettres.

Bruno David

Président du Muséum national d'Histoire naturelle depuis 2015, Bruno David a été chercheur au CNRS. Paléontologue et biologiste marin, ses recherches l'ont conduit à explorer l'évolution de la biodiversité. Il a participé à plusieurs

grandes missions océanographiques, notamment dans l'Océan Austral, la mer des Caraïbes et dans le Pacifique avec le submersible Nautilus. Il tient, depuis septembre 2020, une chronique sur France Culture et il est l'auteur de *À l'aube de la 6^e extinction* paru chez Grasset (2021).

Anna Ekström

Après avoir étudié l'histoire puis le droit à l'université de Stockholm (1980-1988), Anna Ekström débute sa carrière en tant que greffière au Tribunal de district de Huddinge.

Tout au long de son parcours, elle est engagée en faveur du droit du travail et de l'inclusion sociale et exerce, en parallèle de ses mandats gouvernementaux, des fonctions de direction dans diverses organisations de défense des droits de l'Homme, telles que Transparency International Sweden et la Confédération européenne des syndicats. Elle est également active dans le monde universitaire, et préside, entre 2003 et 2016, les conseils d'administration des universités d'Uppsala puis de Linköping.

Après avoir été Secrétaire d'État auprès du ministère de l'Emploi, puis du ministère de l'Entreprise, de l'Énergie et des Communications, elle est promue en 2011 Directrice générale de l'Agence nationale pour l'Éducation. En 2016, elle est nommée ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Éducation des adultes, puis ministre de l'Éducation en 2019.

Mariya Gabriel

Mariya Gabriel est commissaire européenne à l'Innovation, à la Recherche, à la Culture, à l'Éducation, à la Jeunesse et aux Sports. Sous sa direction, les nouveaux programmes Horizon Europe, Erasmus+ et le volet culturel du programme *Creative Europe* (2021-2027) seront définis et mis en œuvre.

Entre 2017 et 2019, Mariya Gabriel a été commissaire européenne à l'économie et à la société numériques. Elle a proposé le nouveau programme *Digital Europe*, a travaillé sur la stratégie de l'UE sur l'intelligence artificielle, la désinformation en ligne, la cybersécurité et a lancé la stratégie EuroHPC. Elle s'est largement engagée avec des partenaires extérieurs de l'UE pour renforcer la coopération numérique, en particulier avec les Balkans occidentaux et l'Afrique.

Elle a été élue députée au Parlement européen (MPE) en 2009, 2014 et 2019. Mariya Gabriel est première vice-présidente du Parti populaire européen (PPE) et, depuis 2012, vice-présidente du PPE Femmes.

Elle est titulaire d'une maîtrise en sciences politiques et relations internationales de l'Institut d'études politiques de Bordeaux et d'une licence en langues bulgare et française de l'Université Paisii Hilendarski de Plovdiv.

Petr Gazdík

Petr Gazdík est né à Uherské Hradiště en 1974. Il est diplômé d'une formation d'enseignant en mathématiques et géographie à l'université de Brno puis il devient professeur des écoles. Il est élu maire pour la première fois en 2002 dans le village de Sucha Loz où il effectuera deux mandats.

Il est élu député auprès du Parlement de la République tchèque à chaque mandature depuis 2010 pour le parti STAN des maires et indépendants, parti qu'il a cofondé en 2009 et dont il assure la présidence jusqu'en 2019. Lors de son dernier mandat de député, Petr Gazdík était membre de la commission parlementaire pour la science, l'éducation, la jeunesse et les sports. Il a également été le président de la commission tchèque pour l'UNESCO pendant quatre ans. Depuis 2020, Petr Gazdík est membre du think tank «Education 21» à l'Université Charles de Prague, où il donne également des cours sur les politiques régionales à la faculté des sciences sociales.

Il est nommé, le 17 décembre 2021, ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports.

François Héran

Philosophe de formation, titulaire de deux thèses d'anthropologie, François Héran est également sociologue et démographe. Il a mené un double parcours à l'Insee, où il était responsable des enquêtes et études démographiques de 1993 à 1998, et à l'Ined, qu'il a dirigé de 1999 à 2009. Il anime actuellement l'Institut Convergences Migrations (icmigrations.cnrs.fr) qui soutient les recherches d'environ 500 chercheurs de toutes disciplines et porte le master Migrations accrédité par l'EHESS et Paris 1. Après avoir abordé depuis 2018 les ressorts des migrations, la question de l'intégration et les politiques migratoires, François Héran étudie aujourd'hui le débat public sur l'immigration, en tentant d'analyser les types d'argumentation, la rhétorique, le rapport aux faits, le jeu des passions et des intérêts, les controverses et les polémiques.

Bruno Maquart

Bruno Maquart est ingénieur agronome diplômé de l'Institut national agronomique Paris-Grignon, ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA, promotion Condorcet) et inspecteur général des affaires sociales. Depuis près de trente ans, sa carrière se déploie dans deux secteurs de l'action publique : les affaires sociales et la culture.

De 2001 à 2007, il a été directeur général du Centre Pompidou, responsable du pilotage opérationnel de cet établissement. Il a accompagné à ce titre le déploiement du Centre Pompidou en région. Choisi pour coordonner le projet de Louvre Abou Dhabi aux Émirats Arabes Unis,

Bruno Maquart est porté à la tête de l'Agence France-Muséums en 2007, structure qu'il constitue et dirige jusqu'à 2010. Il rejoint fin 2012 le cabinet de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, et en assure la direction de 2013 à 2015. Il est ensuite nommé président d'Universcience.

Bruno Maquart est officier des Arts et Lettres et chevalier de la Légion d'honneur. Il est président d'ECSITE, premier réseau européen des centres et musées de science, et membre des conseils d'administration du musée des Confluences de Lyon, de l'Agence nationale de recherche (ANR) et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Stéphane Mallat

Stéphane Mallat est mathématicien appliqué, Professeur au Collège de France sur la chaire de Sciences des données depuis 2017. Il a été professeur d'informatique et de mathématiques à l'Institut Courant de l'Université de New York (1988-1995), puis à l'École polytechnique (1995-2012), et à l'École normale supérieure (2012-2017). Entre 2001 et 2007, il a fondé et dirigé une start-up, pour le traitement des images de télévision haute définition.

Sa recherche scientifique concerne les bases mathématiques et algorithmiques du traitement du signal, de l'apprentissage statistique, et des réseaux de neurones pour l'intelligence artificielle. Stéphane Mallat a reçu de nombreux prix internationaux pour ses travaux de recherche et d'innovation technologique. Il est membre de l'Académie des Sciences en France et de la National Academy of Engineering aux États-Unis.

Merryl Moneghetti

Merryl Moneghetti est une journaliste française. Elle produit l'émission *Les Cours du Collège de France* sur France Culture, série radiophonique quotidienne qui présente la science et les mutations du monde en cours. Après un troisième cycle à Sciences Po Paris, sous la direction de Jean-Noël Jeanneney, au sein duquel elle s'est spécialisée dans l'histoire de l'évolution des médias et dans la figure de François Mauriac, écrivain-journaliste, elle a rejoint le groupe Radio France. Elle y a notamment produit la série *Mauriac et Cie* croquant la télé et elle a longtemps contribué, auprès de Christine Ockrent, au magazine géopolitique *Affaires Etrangères* sur France Culture avant de se consacrer à l'édition web et radio des cours du Collège de France.

Vinciane Pirenne-Delforge

Historienne, docteure en philosophie et lettres et agrégée de l'enseignement supérieur, Vinciane Pirenne-Delforge est titulaire de la chaire Religion, histoire et société dans le monde grec antique du Collège de France depuis novembre 2016. Elle a mené, à l'université de Liège, une carrière de chercheuse du Fonds de la recherche scientifique et d'enseignante en histoire de l'Antiquité et en histoire des religions. Ses recherches portent sur les mécanismes de fonctionnement du polythéisme dans le monde grec ancien et, au-delà, celui des systèmes religieux pluriels en général, en dialogue avec d'autres sociétés de la Méditerranée antique. Elle a notamment publié *L'Aphrodite grecque* (1994), *Retour à la source : Pausanias et la religion grecque* (2006), *L'Héra de Zeus* (2016, en collaboration avec Gabriella Pironti), *Le polythéisme grec comme objet d'histoire* (2018). Elle dirige la revue internationale *Kernos*, centrée sur l'étude pluridisciplinaire de la religion grecque antique, ainsi que le projet de recherche *Collection of Greek Ritual Norms* qui rassemble des inscriptions prescriptives réglementant la pratique rituelle, à l'échelle des différentes cités ou des groupes qui s'y déploient.

Thomas Römer

Professeur au Collège de France depuis 2007, Thomas Römer a occupé durant quatre ans la fonction de vice-président de l'assemblée et cinq ans celle de directeur de l'Institut des civilisations avant d'être nommé administrateur du Collège de France, à compter du 1^{er} septembre 2019, par décret du président de la République, à la suite de son élection par l'assemblée du Collège de France.

Thomas Römer a commencé sa carrière comme assistant de recherche en *Ancien Testament* à la faculté de théologie de l'Université de Genève. Il y a obtenu le titre de docteur en théologie, spécialisé en philologie biblique (1988). Il y a ensuite été nommé maître d'enseignement et de recherche (1989-1991) puis professeur adjoint de philologie biblique et d'exégèse biblique (1991-1993).

Thomas Römer devint en 1993, professeur ordinaire de Bible hébraïque à la faculté de théologie et des sciences des religions de l'Université de Lausanne, dont il a été le doyen de 1999 à 2003. Il a été professeur invité dans les facultés de théologie de Montpellier, Neuchâtel, Paris, Zurich, Mexico ainsi qu'au centre d'études théologiques et sociales de Managua, et directeur d'études invité à l'École pratique des hautes études (V^e section) en 1999-2000. Il est titulaire depuis 2007 de la chaire Milieux bibliques du Collège de France.

Ses travaux de recherche portent sur la naissance de la Bible dans le contexte du monde antique. Dans une perspective d'histoire des religions, son approche se caractérise par une analyse philologique et littéraire des textes, en dialogue avec l'histoire et l'archéologie du Proche-Orient ancien.

Hughes de Thé

À la fois médecin et chercheur, Hughes de Thé a introduit une nouvelle manière d'aborder la recherche sur les cancers et a ouvert de nouvelles voies thérapeutiques. Ses recherches portent sur les relations entre la transcription des gènes et le développement des cancers : caractérisation du gène de fusion PML/RARA à l'origine de la leucémie aiguë promyélocytaire, compréhension de l'action de cette protéine et fondements moléculaires de la réponse clinique de cette maladie à deux agents non-conventionnels, l'arsenic et l'acide rétinoïque. Loin des modèles de régulation de l'expression génétique, il a montré que ces deux médicaments, actifs spécifiquement dans cette forme de leucémie, induisent la dégradation de la protéine PML/RARA. Utilisant des modèles animaux de cette leucémie, il a pu démontrer que la combinaison de ces deux agents guérit définitivement la maladie. Des essais cliniques fondés sur ses travaux ont conduit à la guérison définitive de la quasi-totalité des patients, faisant de la leucémie aiguë promyélocytaire le premier exemple d'un cancer guéri par des traitements ciblés. Il a également apporté des éclairages originaux sur des problématiques fondamentales de biologie cellulaire ou de biochimie, comme le couplage sumoylation/ubiquitination/ lors de la dégradation des protéines. Ses travaux, biologiques et cliniques, lui ont valu une importante reconnaissance internationale. Il a reçu des prix prestigieux, comme le prix Sjöberg de l'Académie royale des sciences de Suède.

Václav Velčovský

Václav Velčovský est vice-ministre en charge des Affaires internationales, de l'Europe et des Fonds structurels au ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports de la République tchèque, poste qu'il occupe depuis 2015.

Il est diplômé de l'Université Charles où il a obtenu en 2012 son doctorat à la Faculté de pédagogie pour son travail sur les enjeux liés à la politique linguistique dans les territoires tchèques du 18^e au 20^e siècle. Václav Velčovský a effectué son parcours professionnel essentiellement au sein des autorités nationales tchèques (chargé de mission pour les affaires internationales au ministère de l'Intérieur, coordination de l'agenda législatif à l'Office du Gouvernement), tout en poursuivant des activités de recherche et d'enseignement sur les questions linguistiques (Université Charles).

Frédérique Vidal

Avant d'être nommée ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal était présidente de l'Université de Nice Sophia-Antipolis (UNS), depuis 2012.

Titulaire d'une maîtrise de biochimie à l'Université Nice Sophia-Antipolis, d'un DEA à l'Institut Pasteur, et d'un doctorat à l'Université de Nice Sophia-Antipolis, elle y est recrutée en tant que maître de conférences en 1995.

Frédérique Vidal était, depuis 2004, professeure des universités en biochimie, biologie moléculaire et cellulaire, à l'UNS.

Elle y a par ailleurs occupé la fonction de directrice adjointe du département des sciences de la vie, de 2007 à 2009, a été nommée assesseur à la recherche auprès du doyen de la faculté, puis directrice du département dès 2009.

Elle était auparavant responsable des stages, puis directrice adjointe du magistère de pharmacologie.

Membre extérieur du conseil scientifique régional de l'Inserm de 1999 à 2003, Frédérique Vidal est membre du jury du master de virologie de l'UPMC-Paris Diderot-Institut Pasteur depuis 2004. Elle a été coresponsable du projet européen Tempus sur la mise en place du LMD dans les Balkans, de 2006 à 2009.

Frédérique Vidal est chevalier de la Légion d'honneur depuis 2013.



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FRANCE22
PRÉSIDENTE FRANÇAISE
DU CONSEIL DE L'UNION
EUROPÉENNE

europe2022.fr

esr.gouv.fr